

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 DÉCEMBRE 2011**

1) VENTE VILLAGE VACANCES (ex VVF)

Le *Conseil Municipal* décide à l'unanimité moins 1 voix de la vente du village vacances.

2) PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT (PRE)

A compter du 01/01/2012 la participation pour raccordement à l'égoût sera de 3000 €. Seuls les nouveaux propriétaires dont le permis de construire sera délivré postérieurement au 01/01/2012 devront s'en acquitter.

3) REGIME INDEMNITAIRE ANNEE 2012

Le *Conseil Municipal* décide à l'unanimité de voter une enveloppe de 40 982.85 €

4) DROITS DE PLACE SU SAMEDI (PLACE DU LAVOIR)

La décision sur un éventuel changement de tarifs ainsi que des catégories de vendeurs à faire payer sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal après une étude plus approfondie.

5) DEMANDE ACHAT PARTIE CR A BAYSSAS

Le *Conseil Municipal* décide de confier à la commission voirie le soin d'étudier cette demande.

6) VIREMENTS CREDITS

- + 34 000 au chapitre personnel
- 34 000 au chapitre charges à caractère général

7) TAXE SEJOUR 2012

La délibération du 20 Septembre 2011 avec cet objet a été annulée par la Préfecture au motif que de nouvelles dispositions sont parues le 6 Octobre 2011.

La nouvelle délibération devra tenir compte de celles-ci.

8) VENTE PARTIE « PATUS » A RACANIÈRE

Demande de Monsieur LAURENS Jean-Pierre.

Le *Conseil Municipal* donne un avis favorable de principe à cette demande.

9) CREATION EMPLOI

Création d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 24h / semaine et ceci à compter du 07 Décembre 2011 et pour une durée de 2 mois.

10) DIVERS

- Elargissement du périmètre du syndicat du Ségala : accepté à l'unanimité.
- Information sur les chantiers de jeunes volontaires internationaux – été 2012
- convention de prêt de 2 bus à la communauté de communes pour l'ALSH intercommunal uniquement : unanimité du *Conseil Municipal*.